

RAPPORT ANNUEL



Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

**2020
-2021**

Table des matières

3	Mission
4	Conseil d'administration
5	Équipe
6	Comités
10	Activités
15	Aide financière
22	États financiers audités

MISSION

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture et des Communications a délégué au Conseil du patrimoine religieux du Québec la gestion du programme de restauration du patrimoine culturel à caractère religieux portant sur les biens immobiliers, les œuvres d'art et les orgues à tuyaux. Par le truchement des multiples engagements du Conseil, les différentes traditions religieuses travaillent de concert et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et l'État québécois. Le Conseil se compose de 12 tables de concertation régionales, réunissant différents experts, professionnels et représentants laïques ou cléricaux. Le rôle des tables consiste notamment à analyser les demandes d'aide financière qui sont soumises dans leur région et à proposer un ordre de priorité pour les demandes.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a également créé des comités spécialisés. Le comité des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales réputées et il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers. Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec et il recommande les projets de restauration d'orgues. Le comité des archives a pour but d'encourager et de soutenir les représentants

des communautés et des traditions religieuses afin d'assurer la pérennité de leurs archives et d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Rappelons que dès 2007, dans la foulée de la vaste réflexion de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur le patrimoine religieux, le Conseil du patrimoine religieux du Québec propose de se donner de nouvelles missions, notamment en matière de services-conseils et d'accompagnement. Le principe de partenariat, présent dès les origines, se trouve ainsi mieux défini et la nouvelle appellation de « conseil » traduit l'élargissement du mandat et de nouvelles orientations stratégiques pour l'organisme. Ainsi, de nombreuses initiatives en matière d'acquisition de connaissances, de concertation et de diffusion sont entreprises.

En 2019, le Gouvernement du Québec a mandaté le Conseil du patrimoine religieux du Québec pour faire la gestion du programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec fait de la question de la requalification des lieux de culte patrimoniaux un axe stratégique d'intervention. La conversion des édifices religieux s'impose désormais comme la voie d'avenir et une condition de conservation viable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est administré par un conseil d'administration composé de dix-huit administrateurs, dont neuf administrateurs désignés par les tables de concertation régionales et neuf administrateurs choisis parmi les membres actifs. Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises dans le courant de l'année 2020-2021 pour guider la direction dans le développement de l'organisation.

Présidente

Josée Grandmont
Directrice – Musée des Ursulines de Trois-Rivières

Vice-présidente

Caroline Tanguay
Responsable art sacré et patrimoine – Archidiocèse de Montréal

Vice-président

James Sweeny
Historien et archiviste

Trésorier

Yves Grondin
Conseiller municipal – Ville de Drummondville

Secrétaire

Marie-Sol Gaudreau
Directrice générale – Diocèse anglican de Québec

Richard Bégin

Président – Fédération des sociétés d'histoire du Québec

Caroline Cloutier

Conseillère en développement culturel – MRC de la Vallée-du-Richelieu

Jean-Marie Fallu

Président – Patrimoine 1534

Claude Lepage

Agent de développement culturel – MRC de Bellechasse

Ana Manescu

Coordonnatrice patrimoine – Ville de Laval

Stéphan Martel

Directeur adjoint – Musée Marguerite-Bourgeoys

Mélanie Milot

Coordonnatrice à la culture et aux communications – MRC de Rivière-du-Loup

Lynn O’Cain

Directrice générale – Pôle d’économie sociale de la Mauricie

Pierre B. Paquin

Avocat – Bélanger Sauvé

Ghyslain Raza

Conservateur – Musée militaire de Trois-Rivières

Denis Robitaille

Chargé de projet en patrimoine – Monastère de l’Hôpital général de Québec

Éric Vaillancourt

Prêtre – Archidiocèse de Sherbrooke

Martin Yelle

Directeur de la mission – Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap

ÉQUIPE

L’équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec a offert des services-conseils pour une centaine de projets de restauration d’édifices religieux patrimoniaux, de biens mobiliers et d’orgues soutenus par la mesure d’aide financière. De plus, elle a participé à l’organisation de plusieurs activités de concertation à l’échelle locale, régionale et provinciale, ainsi qu’à la réalisation d’une veille d’information sur les changements d’usage des lieux de culte.

Jocelyn Groulx

Directeur

Andréanne Jalbert-Laramée

Conseillère en patrimoine culturel

Isabelle Lortie

Agente de recherche

Johanne Picard

Chargée de projet

Cameron Piper

Conseiller en patrimoine culturel

Alicia Tremblay

Conseillère en patrimoine culturel

COMITÉS

Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions religieuses propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.), de gestionnaires municipaux, d'agents culturels et ruraux ainsi que de représentants du ministère de la Culture et des Communications. Ces derniers ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, ces tables de concertation diffusent l'information sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

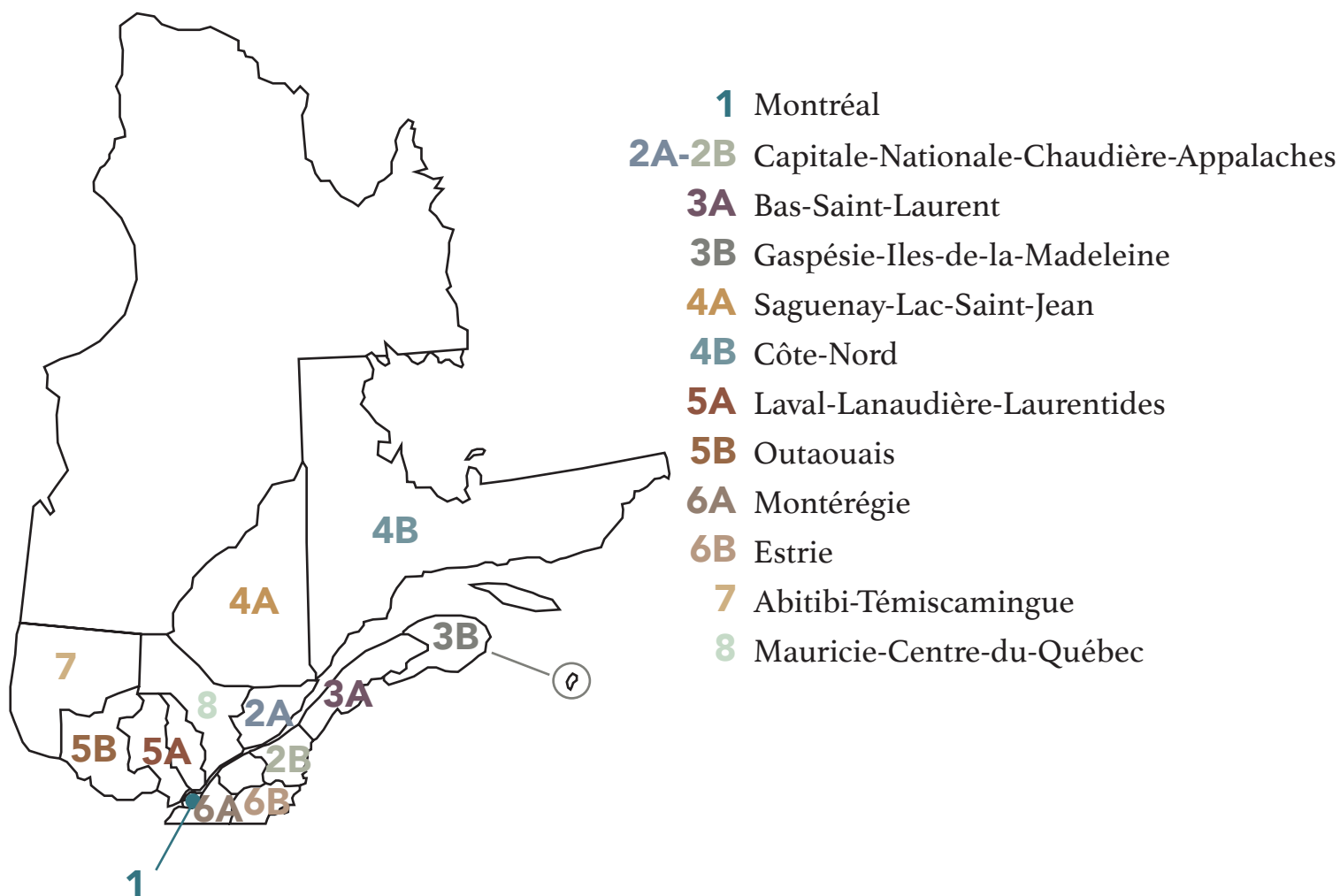


Table de Montréal (région 1)

Caroline Tanguay Présidente
Robert Allard
Caroline Clermont
Jean-Pierre Couturier
Nathalie Jodoin
Josée Lemoine
Sophie Morin
Seraya Speer
Isaïe Tonye

Table de la Capitale-Nationale- Chaudière-Appalaches (régions 2A-2B)

Marie-Sol Gaudreau Présidente
Annie Blouin
Pierre-André Corriveau
Rémy Gagnon
Claude Lepage
Johanne Lessard
Grant D. McConnell
Denis Robitaille
Isabelle Roy
Raphaël St-Gelais
James Sweeny
Yvan Thériault
Éliane Trottier

Table du Bas-Saint-Laurent (région 3A)

Mélanie Milot Présidente
Amélie Blanchette
Amélie Brière
Jean Crépault
Nadia Fillion
Paul-Louis Martin
Stéphane Pineault
Frédéric Roy
James Sweeny
Yvan Thériault

Table de la Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine (région 3B)

Médor Doiron Président
Rosaire Arseneau
Amélie Blanchette
Léon Boulet
Marc-André DeRoy
Jean-Marie Fallu
Gisèle Huard
Aline Perry
Monica Poirier
Jacqueline Ritchie
James Sweeny
Kenny Ward

Table du Saguenay- Lac-Saint-Jean (région 4A)

Hélène Girard Présidente
Luc-Michel Belley
Ariane Fortin
Jean-Eudes Fortin
Bernard Généreux
Marthe Larouche
Richard Perron
Martin Simard

Table de la Côte-Nord (région 4B)

Christian Émond Président
Stephen Kohner
Antonio Laflamme
Véronique Poulin

Table de Laval-Lanaudière-Laurentides-(région 5A)

Ana Manescu Présidente
Christiane Brault
André Couture
Carole Garceau
Geneviève Grenier
Isabelle Huppé
Martine Lauzon
Josée Lemoine
Caroline Tanguay
Isaïe Tonye
Gisèle Villacorta-Murcia

Table de l'Outaouais (région 5B)

Marie-France Bertrand Présidente
Richard Bégin
Sonia Bisson
Meriel Bradford
Christine Butt
Catalina Gonzalez
René Laprise
Michel Prévost
Fortunatus Rudakemwa

Table de la Montérégie (région 6A)

Denis Charpentier Président
Caroline Cloutier
Paul De Leeuw
Gilles Lavigne
Josée Lemoine
Hélène Léveillée
Robert Mayrand
Yvan Quenneville
Annie Tétreault
Isaïe Tonye

Table de l'Estrie (région 6B)

Sylvie Masse Présidente
Jean-Pierre Bertrand
Robert Boulanger
Linda Buchanan
Marc Fabi
Luc Lamoureux
Alain Larouche
Wilfrid Morin
Nathalie Ouellet
James Sweeny
Éric Vaillancourt

Table de l'Abitibi-Témiscamingue (région 7)

Serge Roy Président
Véronic Beaulé
Geneviève Béland
Maude Bergeron
Clément Bernier
Annie Boisclair
Denis Carrier
Richard Hénault
Claude Lacerte
Claude Richard

Table de la Mauricie-Centre-du-Québec (région 8)

Yves Grondin Président
Pierre Bacon
René Beaudoin
Yannick Gendron
Josée Grandmont
Simon Héroux
Gabriel Laferrière
Pierrette Leclerc
Francine Masse
Mélanie Pinard
Ghyslain Raza
Guy Richard
James Sweeny
Marthe Taillon

Comité des orgues (volet 2)

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de recommander les projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial et de déterminer les travaux admissibles. Ils doivent de plus s'assurer que la restauration sera faite selon les règles de l'art et qu'elle respectera le caractère patrimonial de l'instrument.

Andréane Beloin
Paul Grimard
Dominique Lupien
Jonathan Oldengarn
Benjamin Waterhouse
Martin Yelle
Leslie Young

Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art (volet 2)

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales et de professeurs d'histoire de l'art réputés. Il est chargé d'analyser et de recommander les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial.

Mario Béland
Andréane Beloin
Claude Corriveau
Vincent Giguère
Laurier Lacroix
Ginette Laroche
Jean-François Royal
Chantal Turbide

Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Marc Lacasse
Sara Bélanger
Andréane Beloin
Daniel Ducharme
Hélène Élément
Cassandra Fortin
Marie Hoffman
Mylène Laurendeau
Stéphan Martel
Josée Pomminville
Éric Turcotte

Président

ACTIVITÉS



PRIX D'EXCELLENCE 2020

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a remis ses Prix d'excellence à l'occasion d'une cérémonie virtuelle animée par le chroniqueur Marc-André Carignan le 28 octobre 2020. Pour la huitième année, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a récompensé des réalisations remarquables qui témoignent de l'attachement et de la passion des Québécois et Québécoises pour le patrimoine religieux. En nouveauté cette année, le public fut invité à découvrir et à voter en ligne pour leur projet coup de cœur. Parmi les 21 dossiers de candidature, 7 se sont mérités un prix ou une mention spéciale du jury.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient à remercier les commanditaires des Prix d'excellence, soit le Mouvement des caisses Desjardins, la Banque Nationale et Deloitte.

Prix Restauration

Corporation de l'église Saint-James the Apostle (Bas-Saint-Laurent)

Restauration de l'église Saint-James the Apostle et du presbytère

Vu l'envergure des travaux à réaliser pour une si petite communauté, l'ampleur de la tâche était considérable. Alors que de nombreuses églises au Québec font face à ce même défi, la Corporation de l'église Saint-James the Apostle a profité de l'occasion pour mieux faire connaître son église et son presbytère à l'ensemble de la population. Un festival de musique se tenant dans l'église a été mis sur pied pour aider à financer les travaux de restauration et il a fait salle comble. Grâce au succès de l'événement, la communauté cacounoise pourra profiter de ce beau monument encore longtemps.



Mention spéciale Restauration

Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe (Montérégie)

Sauvegarde de l'Opus 9

Le jury a particulièrement remarqué les efforts de la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe pour remettre en fonction l'orgue Casavant le plus ancien encore dans son état d'origine, mais également pour lui trouver un nouveau lieu de résidence. Armés de patience, les acteurs œuvrant à sa sauvegarde ont su créer des partenariats, notamment avec la Ville de Saint-Hyacinthe et Casavant Frères, afin de restaurer l'instrument, qui est désormais une source de fierté pour la communauté maskoutaine.



Prix Réutilisation

OBNL Rang 1 - Direction (Estrie)

Chapelle du rang 1

Il est étonnant de voir comment un petit nombre d'individus qui prend en charge la tâche considérable de transformer une église peut avoir autant d'impact dans la communauté. La nouvelle vocation culturelle de l'ancienne chapelle anglicane Saint-Barnabas réussit même à avoir un rayonnement qui dépasse Lac-Mégantic. En effet, la petite salle de spectacle permet de créer des moments d'intimité inoubliables entre des artistes et leur public dans un décor conservé et restauré. Le jury a été convaincu de l'amour des intervenants pour leur église et espère que cela inspirera d'autres personnes à s'engager pour leur communauté.

Prix Mise en Valeur

Monastère des Augustines (Capitale-Nationale)

Portail Web du Centre d'archives du Monastère des Augustines

L'accès aux archives religieuses québécoises et canadiennes est, de manière générale, difficile. Le jury tient à souligner l'effort du Centre d'archives du Monastère des Augustines de donner suite à la volonté de la Fédération des Augustines du Canada de rassembler le patrimoine documentaire de ses douze monastères afin d'en éviter la dispersion. Le Centre d'archives s'est donc donné le devoir et les moyens de rendre accessible une mémoire institutionnelle riche et imposante, qui permet de rappeler aux Québécois et aux Québécoises le rôle important de cette communauté religieuse dans leur histoire et leur identité.



Prix Professionnel

Monsieur Denis Robitaille (Capitale-Nationale)

Alors que le projet du Monastère des Augustines a été maintes fois récompensé, peu de gens connaissent Denis Robitaille, qui a relevé avec brio le défi d'assurer la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel des Augustines. Le jury a remarqué l'importance que M. Robitaille accorde à la concertation et la façon dont il a mobilisé les différents acteurs qui ont contribué à la réhabilitation du monastère. L'Hôpital général de Québec est entre bonnes mains avec l'arrivée de M. Robitaille comme chargé de projet pour une éventuelle reconversion du monastère.



Prix Bénévole

Monsieur Ghislain Roy (Abitibi-Témiscamingue)

Le jury salue la persévérance et la détermination de Ghislain Roy, qui a su convaincre les bonnes personnes de l'importance de sauvegarder la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila à Amos. Cet homme grandement impliqué dans sa communauté a réalisé des actions de sollicitation qui auront permis de conscientiser toute une région à l'importance du patrimoine religieux dans l'identité collective et à la nécessité de le conserver. Il n'y a aucun doute que M. Roy atteindra son ambitieux objectif de campagne de financement.



Prix du public

Fabrique de la paroisse Saint-Mathias-sur-Richelieu (Montérégie)

Restauration de l'église de Saint-Mathias

Pendant cinq semaines, plus de 1 000 personnes ont pu voter en ligne pour leur projet cœur de cœurs. Les travaux de restauration de l'église Saint-Mathias, construite de 1784 à 1788, et du mur entourant le cimetière visaient à valoriser l'enclos paroissial, témoin phare de l'histoire du noyau villageois. Ainsi, l'église, les murs du cimetière et les charniers ont été soigneusement restaurés après de nombreuses expertises.



Porté par le Conseil du patrimoine religieux du Québec et présenté par son comité des archives, la table ronde Archives religieuses et enjeux de société était animé par Richard Bégin, président de la Fédération Histoire Québec et administrateur au Conseil du patrimoine religieux du Québec. L'événement virtuel était organisé le 28 octobre 2020 et il réunissait les panélistes suivants : David Bureau, président du Regroupement des archivistes religieux, Simon Bissonnette, directeur général de la Fondation Archives

religieuses du Grand Montréal, Frédéric Giuliano, président de l'Association des archivistes du Québec, Brigitte Caulier, professeure titulaire au département des sciences historiques de l'Université Laval et Hélène Laverdure, conservatrice et directrice générale des archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Plus de 200 personnes se sont inscrites pour assister à la table ronde Archives religieuses et enjeux de société.

Journées du patrimoine religieux 2020

L'événement des Journées du patrimoine religieux vise à faire découvrir les richesses artistiques, architecturales et historiques de lieux associés au patrimoine religieux québécois par trois actions : ouvrir les portes, faire connaître et valoriser le patrimoine religieux québécois.



La 3e édition de l'événement s'est tenue les 12 et 13 septembre 2020 partout au Québec. C'était la première édition à se tenir au-delà des limites de l'Île de Montréal. La programmation de la 3e édition a regroupé 138 lieux participants de 87 municipalités et villes différentes.

En raison de la pandémie, plusieurs des 138 lieux participants ont privilégié des visites libres de leur site. D'autres ont aussi offert des activités, tout en respectant les consignes de la santé publique.

Parmi ces activités, il y a eu notamment :

- 85 différentes visites guidées
- 40 expositions
- 15 concerts
- 11 conférences
- 9 activités d'interprétation
- 6 activités éducatives
- 5 circuits guidés
- 3 activités visant un jeune public



Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a recensé plus de 50 articles ou mentions, 10 entrevues radio et 5 entrevues télévisées, résultant en une couverture nationale très appréciable et une réponse généreuse des hebdomadaires locaux et régionaux.



Le projet est né d'une volonté commune de développer un circuit pour mettre en valeur le patrimoine religieux des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. En 2019, le ministère de la Culture et des Communications octroyait un budget de 50 000\$ afin de faire des cocréations numériques en vue de définir les expériences qui pourraient faire partie du circuit Sacrés artisans. Le fil conducteur du projet est l'artisan qu'il soit sculpteur, constructeur ou décorateur et l'objectif des expériences était de permettre une interprétation se déroulant à l'intérieur ou à l'extérieur.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a accepté de porter le projet et une quinzaine de partenaires des deux régions ont participé à sa première étape d'idéation. Une chercheuse a parcouru le territoire et elle a dressé un inventaire préliminaire des sites d'intérêt, un chargé de projet a orchestré le développement des consultations dans chacune des régions et une firme a été engagée afin d'imaginer des prototypes pour le projet. L'objectif était de développer un concept qui s'adapterait d'une église à une autre en mettant en valeur les différents artisans.

Le comité de travail a retenu les services de la firme Cadabra pour la réalisation de trois concepts permettant de faire un parcours multimédia. Ceux-ci peuvent être visités sur le site web: <https://www.sacresartisans.ca/>

Nouvelles fiches Des églises réinventées

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a produit quatre nouvelles fiches dans la collection Des églises réinventées. Cette collection de fiches présente des projets exemplaires de transformation d'églises patrimoniales au Québec. Publiées par le Conseil du patrimoine religieux du Québec, elles documentent des cas qui se démarquent tant par la qualité architecturale des transformations que par le respect des valeurs patrimoniales reconnues du bâtiment, de même en ce qui concerne le processus de réalisation des projets et le degré d'acceptation de ceux-ci par la population locale.



- [Centre et pavillon Notre-Dame](#) - Granby
- [Chapelle du quai](#) - Rivière-Ouelle
- [Chapelle du rang 1](#) - Lac-Mégantic
- [Maison St-Raphaël](#) - Montréal

AIDE FINANCIÈRE

Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux

Le programme contribue à la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux présentant un intérêt historique, architectural ou artistique.

Le soutien aux projets vise à préserver et maintenir en bon état les biens immobiliers patrimoniaux ainsi que la préservation et la conservation des biens mobiliers, des œuvres d'art et d'orgues ayant une valeur patrimoniale sur l'ensemble du territoire du Québec.



Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications, Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

Le programme comporte les deux volets suivants :

- Le volet 1 vise la restauration des biens immobiliers
- Le volet 2 vise la restauration des biens mobiliers, d'œuvres d'art ou d'orgues.

Afin d'assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine religieux sur l'ensemble du territoire, le gouvernement du Québec a investi 20 M\$ en 2020-2021 pour la restauration d'immeubles et d'objets patrimoniaux à caractère religieux. Cette somme a été accordée pour la restauration de 62 bâtiments et de 3 orgues, répartie dans plusieurs régions.

Le 20 juillet 2020, à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, en a fait l'annonce en compagnie de Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, de Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, et de Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Le 15 mars 2021, un montant de 5 M\$ a été annoncé pour la restauration de la maçonnerie, de la toiture, de la fenestration et des portes de la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila à Amos, immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications.

Rappelons que le programme, visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux, permet de financer jusqu'à 80 % des coûts des projets, ces derniers ayant préalablement fait l'objet d'un rigoureux processus de sélection du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

PROGRAMME VISANT LA PROTECTION, LA TRANSMISSION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL À CARACTÈRE RELIGIEUX

Projets 2020-2021

VOLET I - RESTAURATION DES BIENS IMMOBILIERS

Région administrative	Édifce	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Bas-Saint-Laurent	Église Notre-Dame-des-Neiges	Trois-Pistoles	448 440 \$	Restauration de la maçonnerie du clocher principal.
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	Saint-Denis-de-la-Bouteillerie	176 342 \$	Restauration de la maçonnerie et du clocher.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Saint-Jean-Baptiste	Anse-Saint-Jean	49 000 \$	Restauration des portes et des supports des cloches.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Sainte-Famille	Saguenay	227 983 \$	Restauration de la toiture.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Sainte-Croix	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	314 886 \$	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Saint-Raphaël	Saguenay	47 850 \$	Restauration de la toiture.
Capitale-Nationale	Église de Sainte-Famille	Cap-Santé	391 909 \$	Remplacement du parement de bois et des contre-fenêtres de la façade principale.
Capitale-Nationale	Église de Saint-Joseph	Deschambault-Grondines	237 853 \$	Restauration des fenêtres, des contre-fenêtres, de la toiture et du clocher sud.
Capitale-Nationale	Cathédrale Holy Trinity	Québec	697 821 \$	Restauration de la maçonnerie et de la toiture.
Capitale-Nationale	Église Chalmers-Wesley	Québec	231 291 \$	Restauration de la maçonnerie des cheminées et des pinacles. Restauration de la toiture du chœur.
Capitale-Nationale	Église de Saint-Fidèle	Québec	374 513 \$	Restauration de la maçonnerie du clocher et du parvis.
Mauricie	Église de Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-la-Pérade	77 052 \$	Restauration du revêtement métallique du mur arrière.
Mauricie	Basilique Notre-Dame-du-Cap	Trois-Rivières	184 984 \$	Restauration de la maçonnerie.
Mauricie	Église de Saint-Paul	Shawinigan	44 590 \$	Restauration de la toiture et des portes.
Mauricie	Église de Sainte-Ursule	Sainte-Ursule	148 222 \$	Restauration de la toiture.
Estrie	Archevêché de Sherbrooke	Sherbrooke	86 835 \$	Restauration de la toiture.
Estrie	Cathédrale de Saint-Michel	Sherbrooke	161 350 \$	Restauration de la toiture.
Estrie	Église de Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	261 800 \$	Restauration de la toiture.
Estrie	Église de Saint-Louis-de-France	East Angus	134 519 \$	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Estrie	Église de Saint-Georges-de-Windsor	Saint-Georges-de-Windsor	55 195 \$	Restauration de la maçonnerie.
Estrie	Église de l'Immaculée-Conception-de-la-Très-Sainte-Vierge-Marie	Sherbrooke	33 209 \$	Expertise sur la maçonnerie du clocher.
Montréal	Cathédrale Christ Church	Montréal	1 000 000 \$	Restauration de la flèche du clocher.
Montréal	Basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde	Montréal	578 200 \$	Restauration du muret sur la rue Mansfield.
Montréal	Église Saint-James	Montréal	460 000 \$	Restauration de la maçonnerie des contreforts.
Montréal	Église du Sault-au-Récollet	Montréal	241 803 \$	Restauration de la maçonnerie et de la fenestration.
Montréal	Église Saint-René-Goupil	Montréal	117 082 \$	Restauration du revêtement en ardoise. Installation d'un système de détection incendie.
Montréal	Église Notre-Dame-de-la-Salette	Montréal	146 720 \$	Restauration de la toiture. Installation d'un système de détection incendie.
Montréal	Première église évangélique arménienne	Montréal	175 000 \$	Restauration du béton, de la fenestration et de la toiture.
Montréal	Église Notre-Dame-de-Pompéï	Montréal	280 000 \$	Imperméabilisation des fondations.
Outaouais	Église de Notre-Dame-de-Bonsecours	Montebello	394 409 \$	Consolidation de la structure.
Outaouais	Église de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	Gatineau	168 762 \$	Restauration du parvis, de l'escalier et de la rampe d'accès.
Outaouais	Église de Saint-François-de-Sales	Gatineau	108 500 \$	Restauration de la fenestration. Installation d'un système de détection incendie.

VOLET I - RESTAURATION DES BIENS IMMOBILIERS (suite)

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Abitibi-Témiscamingue	Cathédrale d'Amos	Amos	600 000 \$	Restauration de la maçonnerie, de la fenestration et des portes
Abitibi-Témiscamingue	Cathédrale d'Amos	Amos	5 000 000 \$	Restauration de la maçonnerie, de la fenestration et des portes.
Côte-Nord	Église Sainte-Amélie	Baie-Comeau	160 000 \$	Restauration du clocher.
Côte-Nord	Chapelle protestante de Tadoussac	Tadoussac	17 150 \$	Restauration du revêtement extérieur en bois.
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Cathédrale du Christ-Roi	Gaspé	600 000 \$	Restauration de la toiture en ardoise.
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Lambert	Saint-Lambert-de-Lauzon	399 209 \$	Restauration de la toiture.
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Jean-Chrysostome	Lévis	247 000 \$	Restauration des fondations et de la maçonnerie.
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Pierre-du-Sud	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	84 822 \$	Restauration des contre-fenêtres de la sacristie, de la façade sous l'oculus, des tablettes des fenêtres et de la toiture du chemin couvert.
Chaudière-Appalaches	Église de Notre-Dame-de-Bon-Secours	L'Islet	111 565 \$	Restauration du revêtement de la corniche principale des clochers.
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Antoine-de-Tilly	Saint-Antoine-de-Tilly	96 694 \$	Restauration des piliers et des supports du passage couvert, des fondations de la sacristie et des finis de peinture entre les fenêtres.
Chaudière-Appalaches	Église de Sainte-Luce	Disraeli	282 520 \$	Restauration de la maçonnerie du clocher.
Laval	Église de Saint-Maurice-de-Duvernay	Laval	108 880 \$	Restauration de la toiture.
Laurentides	Église de Saint-Eustache	Saint-Eustache	280 978 \$	Restauration de la fenestration.
Laurentides	Église Sainte-Thérèse-d'Avila	Sainte-Thérèse	252 000 \$	Restauration de la fenestration.
Laurentides	Église de Saint-Agapit	Deux-Montagnes	196 497 \$	Restauration de la maçonnerie et de la toiture. Installation d'un système de détection incendie.
Laurentides	Église de L'Annonciation	Oka	140 000 \$	Restauration de la maçonnerie. Décontamination de la charpente du sous-sol.
Laurentides	Église de Sainte-Anne-des-Plaines	Sainte-Anne-des-Plaines	49 000 \$	Restauration de la toiture et de la fenestration.
Laurentides	Église de Saint-Philippe	Brownsburg-Chatham	68 083 \$	Restauration de la fenestration. Installation d'un système de détection incendie.
Laurentides	Église de Saint-Hippolyte	Saint-Hippolyte	110 462 \$	Restauration de la toiture.
Montérégie	Église de La-Nativité-de-la-Sainte-Vierge	La Prairie	530 433 \$	Restauration du parvis, de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Montérégie	Église Saint-Thomas-d'Aquin	Saint-Lambert	142 800 \$	Restauration de la toiture, des fenêtres et des portes. Reconstruction du réseau de drainage.
Montérégie	Cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste	Saint-Jean-sur-Richelieu	357 776 \$	Restauration de la fenestration.
Montérégie	Église de Sainte-Anne-de-Sorel	Sainte-Anne-de-Sorel	126 885 \$	Restauration des fenêtres et des portes.
Montérégie	Basilique-cathédrale Sainte-Cécile	Salaberry-de-Valleyfield	294 000 \$	Restauration de la maçonnerie des clochers.
Montérégie	Église Christ Church	Sorel-Tracy	60 000 \$	Réfection du système électrique.
Montérégie	Église de Saint-Marc	Saint-Marc-sur-Richelieu	142 431 \$	Restauration de la fenestration. Ventilation du sous-sol, du vide sanitaire et de l'entretoit.
Montérégie	Église de Sainte-Madeleine	Rigaud	107 676 \$	Restauration de la fenestration.
Montérégie	Église de Saint-Télesphore	Saint-Thélesphore	58 033 \$	Restauration de la tôle du clocher. Installation d'un système de détection incendie.
Montérégie	Église de Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	28 800 \$	Restauration de la fenestration.
Centre-du-Québec	Cathédrale Saint-Jean-Baptiste	Nicolet	797 155 \$	Démolition de la flèche. Restauration de la toiture du baptistère, de la nef, des toits plats et des portiques.
Centre-du-Québec	Église de Saint-Grégoire-le-Grand	Bécancour	40 000 \$	Expertise des clochers.
VOLET 1			19 546 969 \$	

VOLET 2 - RESTAURATION DES BIENS MOBILIERS, DES ŒUVRES D'ART ET DES ORGUES

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description des travaux
Capitale-Nationale	Cathédrale Holy Trinity	Québec	260 147 \$	Restauration de l'orgue Warren.
Capitale-Nationale	Église de Saint-Roch	Québec	82 765 \$	Restauration de l'orgue de tribune Casavant Frères, Opus 1732.
Mauricie	Église de Saint-Zéphirin	La Tuque	110 119 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 2719.
VOLET 2			453 031 \$	
TOTAL			20 000 000 \$	

AIDE FINANCIÈRE

Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

Le programme de requalification vise à faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.



Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu, Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications, Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Sanguinet

Le programme de requalification vise à faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.

Il comporte deux volets :

- Le volet 1- Incubateur à projets de requalification. Il vise à soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets de requalification et amorcent leur phase de planification. En plus d'une aide financière ad hoc pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires et d'autres outils nécessaires à la planification des projets, il offre des possibilités de réseautage, d'accompagnement et de formation aux organismes participants. L'aide financière maximale pour ce volet est de 75% des dépenses admissibles.
- Le volet 2- Requalification des lieux de culte patrimoniaux. Il consiste à soutenir financièrement les propriétaires de lieux de culte qui souhaitent réaliser les travaux de restauration et de mise aux normes nécessaires à un changement d'usage. L'aide financière maximale pour ce volet est de 50 % des dépenses admissibles.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a diffusé deux appels de projets au cours de la période 2020-2021. Le premier appel de projets s'est déroulé du 9 mars au 1er mai 2020 et le second du 13 novembre 2020 au 22 janvier 2021.

Le Gouvernement du Québec a annoncé une enveloppe annuelle de 5 M\$ au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour la requalification des lieux de culte, afin de préserver leur valeur patrimoniale et leur donner une deuxième vie.

Le 3 septembre 2020 à l'église de Saint-Mathieu en Montérégie, la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, en a fait l'annonce, en compagnie de Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Sanguinet et de Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Durant la période 2020-2021, une somme de 4 075 566 \$ a été annoncée pour les projets recommandés, soit un montant de 895 549 \$ pour 36 projets dans le volet 1 et un autre de 3 180 017 \$ pour 5 projets au volet 2.

PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX

Projets 2020-2021

VOLET I - INCUBATEUR À PROJETS DE REQUALIFICATION

Région administrative	Édifce	Municipalité	Aide financière	Description du projet
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Joseph	Saint-Joseph-de-Kamouraska	16 489 \$	Transformation de l'église Saint-Joseph en collaboration avec G.R.A.V.I.R
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Isidore	Lac-des-Aigles	16 500 \$	Centre de promotion et de mise en valeur de la villégiature et de la pêche aux saumons
Bas-Saint-Laurent	Église d'Esprit-Saint	Esprit-Saint	21 000 \$	Requalification d'Esprit-Saint
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-François-Xavier	Rivière-du-Loup	22 500 \$	Espace SFX
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Georges	Cacouna	23 012 \$	Galerie d'art
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Ulric	Saint-Ulric	18 041 \$	L'Agora, centre multifonctionnel de Rivière-Blanche
Saguenay-Lac-St-Jean	Église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	Saguenay	45 000 \$	Implantation d'un centre d'interprétation du site patrimonial d'Arvida dans l'église Sainte-Thérèse
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Sainte-Monique	Sainte-Monique	49 997 \$	La production agricole verticale, moteur du sauvetage de l'église de Sainte-Monique
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église de Saint-Wilbrod	Hébertville-Station	17 735 \$	Requalification du bâtiment de l'église de Saint-Wilbrod en tant que milieu de vie
Capitale-Nationale	Chapelle Notre-Dame-du-Lac-Sergent	Lac-Sergent	7 875 \$	Conversion de l'annexe de la chapelle en atelier communautaire artistique
Capitale-Nationale	Église de Saint-Irénée	Saint-Irénée	23 955 \$	Requalification de l'église Saint-Irénée
Capitale-Nationale	Église du Sacré-Coeur-de-Jésus	La Malbaie	41 920 \$	Acquisition de l'église par le Musée de Charlevoix
Mauricie	Église du Très-Saint-Sacrement	Trois-Rivières	20 719 \$	Place Carpe Diem
Estrie	Église de l'Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	Waterville	54 418 \$	Espace multifonctionnel de Waterville
Montréal	Église du Gesù	Montréal	38 625 \$	Le projet Nouveau Gesù
Outaouais	Église de Notre-Dame-de-Bonsecours	Montebello	37 500 \$	Requalification de l'église de Montebello, plans et scénarios pour l'avenir
Outaouais	Église Chelsea United	Chelsea	16 695 \$	La Fab at Mill Road
Côte-Nord	Église de Saint-Alexandre	Port-Cartier	37 500 \$	Relocalisation du Centre d'Action Bénévole de Port-Cartier
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Église de l'Assomption-de-Notre-Dame	Grande-Rivière	14 949 \$	Un lendemain pour notre église
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Église de Saint-Michel-de-Percé	Percé	47 625 \$	Espace des congrès de Percé
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Église de Notre-Dame-de-la-Visitation	Iles-de-la-Madeleine	16 500 \$	Transformation de l'église de Notre-Dame-de-la-Visitation
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Apollinaire	Saint-Apollinaire	12 375 \$	Transformation de l'église de Saint-Apo à de multiples usages
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Pierre-du-Sud	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	15 000 \$	Réalisation d'un concept de transformation pour l'église de Saint-Pierre-du-Sud
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Maxime	Scott	28 200 \$	Vivre la culture et l'agriculture de chez nous
Chaudière-Appalaches	Église de Notre-Dame-de-l'Assomption	Berthier-sur-Mer	9 706 \$	Planification de la conversion de l'église en espace culturel et communautaire
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Lambert	Saint-Lambert-de-Lauzon	18 542 \$	Étude sur l'avenir de notre église
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Séverin	Saint-Séverin	16 990 \$	Conversion de l'église de Saint-Séverin
Chaudière-Appalaches	Église Sainte-Agathe	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	11 811 \$	Transformation de l'église de Sainte-Agathe pour des usages multiples
Lanaudière	Église de Saint-Norbert	Saint-Norbert	15 454 \$	Espace culturel Jean-Pierre Ferland
Laurentides	Église de Notre-Dame-du-Laus	Notre-Dame-du-Laus	15 750 \$	Salle multimédia
Laurentides	Église de Saint-Paul	Lac-Saint-Paul	14 735 \$	Transformation et valorisation de l'église de Saint-Paul
Laurentides	Église Christ Church	Saint-André-d'Argenteuil	15 000 \$	De lieu de culte à institution muséale : requalification de l'église anglicane Christ Church

VOLET 1 - INCUBATEUR À PROJETS DE REQUALIFICATION (suite)

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description du projet
Laurentides	Église de L'Ascension	L'Ascension	8 953 \$	Acquisition de l'église par la municipalité
Montérégie	Église de Notre-Dame-du-Rosaire	Saint-Hyacinthe	57 375 \$	Le musée d'art social
Montérégie	Église Olivet Baptist	Sutton	16 929 \$	Maison des générations Olivet House
Centre-du-Québec	Églises de Sainte-Victoire et de Sainte-Famille	Victoriaville	50 174 \$	Pérennisation des églises de la paroisse Sainte-Victoire à Victoriaville
VOLET 1			895 549 \$	

VOLET 2 - REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE PATRIMONIAUX

Région administrative	Édifice	Municipalité	Aide financière	Description du projet
Bas-Saint-Laurent	Église de Saint-Joseph	Saint-Joseph-de-Kamouraska	374 192 \$	Aménagement d'une salle multifonctionnelle et d'un café dans l'église
Capitale-Nationale	Église de Saint-Irénée	Saint-Irénée	448 500 \$	Requalification de l'église de Saint-Irénée
Capitale-Nationale	Église de Saint-Ubalde	Saint-Ubalde	540 808 \$	Transformation de l'église de Saint-Ubalde en centre multifonctionnel
Chaudière-Appalaches	Église de Saint-Philippe et Saint-Jacques	Saint-Vallier	1 152 184 \$	Transformation de l'église de Saint-Philippe et Saint-Jacques en salle multifonctionnelle
Montérégie	Église de Saint-Mathieu	Saint-Mathieu	664 333 \$	Transformation de l'église de Saint-Mathieu en centre multifonctionnel
VOLET 2			3 180 017 \$	
TOTAL			4 075 566 \$	

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

*États financiers du
Conseil du patrimoine religieux du Québec*

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil du patrimoine religieux du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil du patrimoine religieux du Québec (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 3 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Conseil du patrimoine religieux du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021				2020
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Aide financière – volets I et II	600 000	—	12 388 600	—	12 988 600
Intérêts (incluant la subvention pour les intérêts sur la dette)	138	—	5 543 908	—	5 544 046
Conférences	—	—	22 000	—	22 000
Subvention – Table de Montréal	—	—	—	—	—
Contribution de Le Fonds du patrimoine religieux du Québec	5 000	—	—	—	5 000
Autres	7 577	—	—	—	7 577
	612 715	—	17 954 508	—	18 567 223
					15 788 716
Charges					
Aide financière – volets I et II	—	—	12 388 600	—	12 388 600
Intérêts sur la dette	—	—	5 543 908	—	5 543 908
Conférences	—	—	33 013	—	33 013
Table de Montréal	—	11 462	—	—	11 462
Salaires – administration	406 254	—	—	—	406 254
Honoraires	85 117	—	—	—	85 117
Frais de déplacement et de représentation	18 813	—	—	—	18 813
Loyer	30 661	—	—	—	30 661
Frais de bureau	19 772	—	—	—	19 772
Promotion	8 229	—	—	—	8 229
Imprimerie et photocopies	2 425	—	—	—	2 425
Assurances	6 171	—	—	—	6 171
Communications	13 643	—	—	—	13 643
Amortissement des immobilisations	—	—	—	7 412	7 412
Autres	8 177	—	—	—	8 177
	599 262	11 462	17 965 521	7 412	18 583 657
					15 758 688
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	13 453	(11 462)	(11 013)	(7 412)	(16 434)
					30 028

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2019	175 035	48 952	—	9 418	233 405
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	28 815	(14 196)	17 700	(2 291)*	30 028
Virement interfonds	17 700	—	(17 700)	—	—
Acquisition d'immobilisations	(21 475)	—	—	21 475	—
Solde au 31 mars 2020	200 075	34 756	—	28 602	263 433
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	13 453	(11 462)	(11 013)	(7 412)*	(16 434)
Virement interfonds	(11 013)	—	11 013	—	—
Acquisition d'immobilisations	(2 752)	—	—	2 752	—
Solde au 31 mars 2021	199 763	23 294	—	23 942	246 999

* Représente l'amortissement des immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil du patrimoine religieux du Québec
État de la situation financière
 au 31 mars 2021

		2021				2020
	Notes	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse		871 214	—	15 416 389	—	16 287 603
Intérêts à recevoir		—	—	1 283 632	—	1 283 632
Somme à recevoir des fonds affectés		199 401 *	—	—	—	—
Somme à recevoir du fonds d'administration générale		—	30 611 *	—	—	—
Créances	3	20 373	—	37 118 271	—	37 138 644
Tranche à court terme des subventions à recevoir	4	—	—	34 264 392	—	34 264 392
		1 090 988	30 611	88 082 684	—	88 974 271
Subventions à recevoir	4	—	—	121 638 424	—	121 638 424
Immobilisations	5	—	—	—	23 942	23 942
		1 090 988	30 611	209 721 108	23 942	210 636 637
Passif						
À court terme						
Découvert bancaire		—	7 317	—	—	7 317
Créditeurs et charges à payer		77 556	—	—	—	77 556
Intérêts sur la dette		—	—	1 283 632	—	1 283 632
Somme à payer aux fonds exclusifs à l'île de Montréal		30 611 *	—	—	—	—
Somme à payer au fonds d'administration générale		—	—	199 401 *	—	—
Somme à payer à Le Fonds du patrimoine religieux du Québec		2 981	—	—	—	2 981
Aide financière reportée	6	780 077	—	41 507 282	—	42 287 359
Tranche à court terme de la dette	7	—	—	34 264 392	—	34 264 392
		891 225	7 317	77 254 707	—	77 923 237
Dette	7	—	—	121 638 424	—	121 638 424
Apports reportés	8	—	—	10 827 977	—	10 827 977
		891 225	7 317	209 721 108	—	210 389 638
Soldes de fonds						
Non grevés d'affectations		199 763	—	—	—	199 763
Grevés d'affectations d'origine interne		—	23 294	—	—	23 294
Investis en immobilisations		—	—	—	23 942	23 942
		199 763	23 294	—	23 942	246 999
		1 090 988	30 611	209 721 108	23 942	210 636 637

* Ces éléments, qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement ou de remboursement, ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Conseil du patrimoine religieux du Québec

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(16 434)	30 028
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	7 412	2 291
	(9 022)	32 319
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir		
Intérêts à recevoir	47 381	(16 076)
Créances	(12 266 019)	(9 995 418)
Subventions à recevoir	(15 000 000)	(10 000 000)
Créditeurs et charges à payer	(3 349)	(3 956)
Intérêts sur la dette	(47 381)	16 076
Somme à payer à Le Fonds du patrimoine religieux du Québec	520	100
Aide financière reportée	12 635 238	10 062 819
Apports reportés	2 317 180	1 943 607
	(12 325 452)	(7 960 529)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 752)	(21 475)
Activités de financement		
Encaissement de subventions	14 246 221	14 973 905
Augmentation de la dette	15 000 000	10 000 000
Remboursement de la dette	(14 246 221)	(14 973 905)
	15 000 000	10 000 000
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 671 796	2 017 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 608 490	11 590 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	16 280 286	13 608 490

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (le « Conseil »), constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Conseil présente ses informations financières par fonds et applique la méthode du report pour la constatation des apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale regroupe les ressources utilisées pour les activités courantes du Conseil.

Fonds exclusifs à l'île de Montréal

Les fonds exclusifs à l'île de Montréal présentent les produits et les charges affectés par le Conseil exclusivement à des projets sur l'île de Montréal.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont constitués principalement de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (le « Ministère »). L'utilisation des fonds affectés est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil et le Ministère.

Fonds investis en immobilisations

Les fonds investis en immobilisations présentent les immobilisations ainsi que l'amortissement de ces dernières.

Constatation des apports

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Site internet	Linéaire	2 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Services rendus par les bénévoles

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles, en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception de la somme à payer à une partie liée, sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Conseil devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Conseil comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Créances

	2021			2020
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Aide financière	—	37 118 271	37 118 271	24 850 207
Autres	20 373	—	20 373	22 418
	20 373	37 118 271	37 138 644	24 872 625

Conseil du patrimoine religieux du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

4. Subventions à recevoir

Les subventions du Ministère, échéant entre juin 2021 et février 2026 (entre avril 2020 et mars 2025 au 31 mars 2020), portent intérêt à des taux variant de 1,80 % à 5,18 % (2,37 % à 5,18 % au 31 mars 2020).

Ces subventions sont encaissables dans les délais suivants :

\$

2022	34 264 392
2023	36 935 985
2024	32 033 952
2025	25 543 300
2026	27 125 187

5. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	42 627	39 421	3 206	4 275
Matériel informatique	63 282	59 726	3 556	2 852
Site internet	21 475	4 295	17 180	21 475
	127 384	103 442	23 942	28 602

6. Aide financière reportée

L'aide financière reportée représente des sommes reçues et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	29 652 121	19 589 302
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	623 838	621 247
Plus : montant inclus dans les créances	25 000 000	19 490 000
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(12 988 600)	(10 048 428)
Solde à la fin	42 287 359	29 652 121

Conseil du patrimoine religieux du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

7. Dette

	2021	2020
	\$	\$
Emprunts bancaires échus en 2020* et qui portaient intérêt à des taux variant de 2,52 % à 3,92 %	—	17 476 210
Emprunts bancaires échéant en 2021* et portant intérêt à des taux variant de 2,37 % à 3,63 % (2,37 % à 3,87 % en 2020)	14 616 522	23 382 230
Emprunts bancaires échéant en 2022* et portant intérêt à des taux variant de 2,55 % à 4,23 % (2,55 % à 4,23 % en 2020)	30 774 724	34 130 831
Emprunts bancaires échéant en 2023* et portant intérêt à des taux variant de 3,50 % à 5,18 % (3,55 % à 5,18 % en 2020)	42 818 936	42 412 461
Emprunts bancaires échéant en 2024* et portant intérêt à des taux variant de 3,00 % à 4,27 % (3,00 % à 4,27 % en 2020)	29 283 291	35 470 241
Emprunts bancaires échéant en 2025* et portant intérêt à des taux variant de 1,80 % à 3,74 % (3,64 % en 2020)	26 740 273	2 277 064
Emprunts bancaires échéant en 2026* et portant intérêt à des taux variant de 1,81 % à 3,33 %	11 669 070	—
	155 902 816	155 149 037
Tranche à court terme	34 264 392	35 571 062
	121 638 424	119 577 975

* Cette date représente l'année civile.

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, les titres et les intérêts du Conseil selon les termes d'un protocole d'entente intervenu avec le Ministère le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001. Ces emprunts sont financés par les subventions à recevoir du même montant.

Les versements en capital de la dette pour les prochains exercices sont les suivants :

	Sommes exigibles	Tranche des sommes exigibles devant être refinancées
	\$	\$
2022	34 264 392	21 288 908
2023	36 935 985	26 453 876
2024	32 033 952	24 735 056
2025	25 543 300	21 029 812
2026	27 125 187	25 114 231

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des sommes reçues par le Conseil devant être réservées, à la demande des créanciers, afin de couvrir toute perte éventuelle.

9. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, le Conseil est exposé au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Les subventions à recevoir et la dette portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

10. Organisme contrôlé non consolidé

Le Conseil contrôle Le Fonds du patrimoine religieux du Québec (l'« Organisme »).

Au 31 mars 2021, l'Organisme détient des actifs de 154 730 \$ (149 653 \$ au 31 mars 2020) et des actifs nets non affectés de 154 730 \$ (149 653 \$ au 31 mars 2020). Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2021 sont de 10 077 \$ (4 369 \$ en 2020) et les charges sont de 5 000 \$ (5 000 \$ en 2020). Les charges correspondent aux contributions versées au Conseil.

Les transactions effectuées entre le Conseil et l'Organisme ainsi que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

RÉDACTION

Jocelyn Groulx

Andréanne Jalbert-Laramée

Johanne Picard

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE

Église de Saint-Esprit-de-Rosemont

© Groupe Atwill-Morin

RÉALISATION GRAPHIQUE

Alicia Tremblay